

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE SAINT PERE EN RETZ

Par arrêté préfectoral n° 2024/ICPE/024 en date du 25 janvier 2024, une consultation du public est prévue à la mairie de Saint Père en Retz, du lundi 26 février au vendredi 29 mars 2024 inclus, portant sur la demande présentée par la SCEA LES IRIS en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à la restructuration de l'élevage porcin qu'elle exploite à Saint Père en Retz.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du vendredi 9 février 2024, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Saint Père en Retz, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Saint Père en Retz, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.